

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

conformément à l'annexe III de la directive (UE) n° 305/2011 modifiée par la directive déléguée (UE) n° 574/2014

modified par la directive delegace (OL) 11 374/2014					
SAKRET Mortier de maçonnerie de parement MM 993 N° 003_005					
Code d'identification un	ique du type de produit:				
Date de production / Nu	méro de lot / Désignation du produit / voir l'impression sur l'emballage du produit				
	Mortier de maçonnerie normal après épreuve d'aptitude pour tion dans des murs, piliers et parois de séparation en maçonnerie. Adapté aux maçonneries exposées aux intempéries.				
Fabricant:	Sakret AG Suisse Gewerbestrasse 1 4500 Soleure				
Système(s) d'évaluation	et de vérification de la constance des performances: Système 2+				
Norme harmonisée:	EN 998-2:2016				
Organisme(s) notifié(s):					
	S- Cert AG, Lindenstrasse 10, 5103 Wildegg Notified Body Nummer NB 2116				

Performance(s) déclarée(s):

Principales caractéristiques	Performance	Système pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances	Spécification technique harmonisée
Résistance à la compression	M 15		
Rapport de mélange (pour les mortiers selon recette)	Non déterminé		
Contrainte d'adhérence : Contrainte de cisaillement à l'adhérence Résistance à la flexion	NPD NPD		
Teneur en chlorure	< 0,1 %		
Comportement au feu	Classe A1		
Absorption d'eau	< 0.12		
Perméabilité à la vapeur d'eau	15/35 (valeur tabulée)	Système 2+	EN 998-2:2016
Conductivité thermique/densité	1,11 W/(m*K) pour P = 50 % 1,21 W/(m*K) pour P = 90 % (valeurs tabulées selon la norme EN 1745)		
Durabilité	Adapté aux environnements non corrosifs sur la base des expériences disponibles et en cas d'utilisation correcte.		
Substances dangereuses	Voir fiche de données de sécurité		
Taille des grains	0 — 3 mm		
Temps de mise en œuvre	2 heures		
Durée de conservation	Au moins 12 mois		

La performance du produit ci-dessus correspond à la/aux performance(s) déclaré(e)s. Le fabriquant susnommé est le seul responsable de l'établissement de cette déclaration de performance conformément à la directive (UE) n° 305/2011.

Signé pour le fabricant et au nom du fabricant par

Markus Kuhn / Directeur (nom et fonction)

(ville et date de délivrance) (signature)